



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1792 du 09 Mai 2022**

#### **Le Chef de l'Etat a présidé le Sommet sur la sécheresse et la restauration des terres dans le cadre de la COP 15, à Abidjan**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce lundi 09 mai 2022, au Sofitel Abidjan – Hôtel Ivoire, le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la sécheresse et la restauration des terres, organisé dans le cadre de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (COP 15).

La cérémonie d'ouverture de ce Sommet a enregistré la présence de plusieurs Chefs d'Etat et de Gouvernement, ainsi que celle de hautes personnalités du Système des Nations Unies, de bailleurs de fonds, de partenaires au développement, d'experts et délégués, des Présidents d'Institution et des membres du Gouvernement ivoirien.

Intervenant à cette occasion, le Chef de l'Etat a traduit sa joie et sa gratitude à ses pairs et également aux invités et participants à la COP 15, pour avoir effectué le déplacement d'Abidjan pour ce rendez-vous hautement important pour l'avenir de notre continent.

Il a fait remarquer que ces travaux qui se tiennent en amont de la COP 15, que la Côte d'Ivoire abrite du lundi 9 au vendredi 20 mai 2022, suscitent de grands espoirs au sein des populations qui en attendent beaucoup, notamment au regard du thème de cette COP 15 : « Terres. Vie. Patrimoine : d'un monde précaire vers un avenir prospère ».

Le Président de la République a souligné que selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la dégradation des sols affecte 52 % des terres agricoles, menaçant ainsi l'existence de 2,6 milliards de personnes qui dépendent directement de l'agriculture. La désertification et la sécheresse causent la perte de 12 millions d'hectares chaque année, soit près de 23 hectares par minute. La dégradation des terres affecte directement 74 % des personnes pauvres dans le monde ; et le désert progresse de 5 km, chaque année, dans les zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest.

Au regard de cette situation, le Chef de l'Etat a indiqué que ce Sommet doit être celui de l'espoir, de la mobilisation collective des États et des partenaires au développement, en faveur des initiatives de restauration des terres et de reconstitution du patrimoine forestier de nos pays.

Ainsi, en réponse aux défis de la sécheresse et de la restauration des terres, il a annoncé « L'Initiative d'Abidjan » ou « Abidjan Legacy Program », une initiative majeure visant à permettre à la Côte d'Ivoire d'intégrer dans ses stratégies de développement, les approches de gestion durable des sols et de restauration de nos écosystèmes forestiers fortement dégradés, et qui nécessitera, pour sa mise en œuvre, la mobilisation de 1,5 milliard de dollars, au cours des cinq (5) prochaines années.

Au cours des travaux qui ont suivi la cérémonie d'ouverture, cette « Initiative d'Abidjan » a été présentée et adoptée par le Sommet, ainsi que « l'Appel d'Abidjan ».

Dans son mot de clôture, le Président de la République a remercié ses pairs et les autres participants pour les échanges francs, directs et fructueux et a ajouté que l'adoption de « l'Appel d'Abidjan » est un message fort qui devrait inspirer les travaux de la COP 15. De même que le soutien apporté à « l'Initiative d'Abidjan », tout en espérant compter sur les bailleurs de fonds et les partenaires pour sa mise en œuvre.

Pour terminer, il a dit être persuadé que les partenariats qui seront forgés avec le secteur privé, la société civile et les communautés de base, permettront de consolider les acquis d'un développement durable, soucieux de l'équilibre de notre écosystème et générateur d'emplois et de revenus.

Notons que la cérémonie officielle d'ouverture de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (COP 15), aura lieu le mercredi 11 mai 2022, au Sofitel Abidjan – Hôtel Ivoire, en présence du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information  
Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: [eric.dro@presidence.ci](mailto:eric.dro@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)